ler. Que s'est-il passé ? On ne le sait au juste et l'on doit s'en rapporter à la version des trois inculpés.

Ceux ci affirment que Delewalde est *tombé seul dans le fossé bordant la route* et que l'ayant retiré, ils le traînèrent un bout, mais que voyant qu'il ne pouvait marcher et qu'il ne se trouvait qu'à quelques centaines de mètres de son habitation, le laissèrent là sans plus s'inquiéter de rien.

Ils réclament comme excuse l'état d'ivresse *dans lequel ils se trouvaient.*

Malgré leurs protestations ils n'en ont pas moins été mis en état d'arrestation.

L'autopsie du cadavre qui a été faite hier, vers 3 h., par les docteurs Aigre de Boulogne délégué du parquet, et Cuisiner de Calais n'a pu démontrer si Delewalde était mort lorsqu'il a été retiré du fossé néanmoins ils croient plu'ôt que la victime a succombé aux suites d'une congestion pulmonaire.

Delewalde laisse une veuve sans enfant.

Les trois inculpés partiront sans doute demain pour Boulogne où le juge d'instruction *parviendra sans doute à éclaircir* l'affaire.

Arras. — Un audacieux escroc s'est présenté hier chez Mme Théophile Legrand, veuve depuis quelques jours, et a offert, moyennant le versement de 25 francs, de lui faire toucher une somme de 1'0 francs promise d'une prime d'assurances sur la vie prétendument contractée par son mari.

Heureusement Mme veuve Legrand devine qu'elle avait à faire à un chevalier d'industrie et le dénonça à la police qui le mit en état d'arrestation.

Cet individu a déclaré se nommer Meyer et demeurer chez un logeur, rue Ronville, 3.

Il a été écroué à la prison d'Arras.

— Une jeune femme de Lens, qui venait chez ses parents, à Arras, pour y faire ses couches, a été prise en chemin de fer des douleurs de l'enfantement et a mis au monde un gros garçon pendant que le train filait à toute vapeur.

La mère et l'enfant se portent bien.

C'est égal ! Il sera sans doute fort difficile de savoir à la mairie de quelle commune devra être faite la déclaration de naissance.

LE CRIME DE RELY

(Nouveaux détails)

Binet, l'assassin présumé de la femme Dessaily prétendant que le sang décou vert sur ses vêtements, provenait de jeunes porcs qu'il avait saignés quelques jours avant le crime, une expérience intéressante a été tentée hier matin à l'abattoir de Béthune.

Elle consistait à faire saigner un porc par l'inculpé, de façon à se rendre compte de la valeur des explications qu'il avait fournies.

L'expérience lui a été absolument défavorable.

LA BELGIQUE

MOUSCRON

QUADRUPLE ARRESTATION

Mardi, pendant le marché, M. C..., cafetier, vint prévenir la police que quatre individus bien mis se partageaient de l'argent dans son établissement.

Un agent de service vint pour leur demander la provenance de cet argent mais à la vue du représentant de l'autorité deux de ces floux prirent la fuite.

Ils purent heureusement être rejoint par des courageux citoyens lancés à leur poursuite.

L'un d'eux était porteur d'un revolver calibre 9. On les trouva nantis de six porte-monnaie.

L'un de ces pick-pockets est Anglais et venait de Roubaix avec ses complices.

Pick-Pockets. — Que ces ménagères de *Mouscron qui faisaient aujourd'hui leurs provisions* au marché ont été victimes d'audacieux pick-pockets, qui leur ont *fait* les porte-monnaie.

Ce sont les dames :

Devich, de *Mont-à-Leux*, qui a été volée de 21 fr. 50.

Sophie Deconinck, épouse Vandenberre, demeurant au Phénix, qui l'a été de 12 fr. 50.

Et Maria Cantiert, à laquelle les malfiteurs n'ont pris que 1 fr. 45, au dé à coudre et quelques médailles.

Ce n'est qu'après une lutte de plus acharnée que la police, aidée de quelques bourgeois, est parvenue à arrêter les voleurs. L'un d'eux a été trouvé porteur d'un revolver à six coups avec lequel il menaçait ceux qui voulaient l'arrêter.

Voici les noms des jeune vauriens, tous domiciliés à Lille :

1. Ernest Cosmant, 17 ans, marchand colporteur ;

2° Edouard Saénart, charron ;

3° Auguste Dubois, tourneur en bois.

Les deux premiers nient non seulement toute participation aux vols. *Seul*, le dernier a avoué.

Ils seront conduits demain sous bonne escorte à la prison de Lokaire de Courtrai, où ils seront probablement écroués à la disposition du Procureur du roi.

Expulsés. — La gendarmerie de Mouscron a expulsé ce jour par le Mont-à-Leux 19 individus dont un se disait prêtre.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 16 Janvier 1889

Présidence de M. HEDDE

Diffamation

Dans un article du journal le *Cri du Travailleur*, M. Dua, président de la société coopérative des boulangers de Moulins-Lille, se trouvant visé personnellement, intenta un procès en diffamation au gérant du journal.

Le tribunal condamne M. Brancourt, gérant du *Cri du travailleur*, à 8 jours de prison, 1 franc de dommages-intérêts, et à l'insertion du jugement dans le *Cri du Travailleur*.

***

Ventes illégales

Le syndicat des pharmaciens de Lille a intenté un procès contre MM. Cheval et Rougée, marchands droguistes, demeurant rue de Paris, 166, pour vente de produits dont la vente appartient seule aux pharmaciens.

Ils avaient vendu à M. Dejaeger, demeurant à Lille rue des Sarrazins du sel anglais et des pilules de goudron pour une somme d'environ 70 centimes, puis une autre fois à M. Dubois demeurant rue du *Faisan gris*, de la poudre de quinquina pour 40 centimes.

Le jugement est remis à huitaine.

***

Le tribunal prononce ensuite les condamnations suivantes :

2 mois de prison à Edouard Leger, un mois à Constant Boo pour mendicité.

Augustin Carouble, Joseph Desplanque, César Roy, Désiré Van Commerbecke, sont prévenus de fraude en matière de douane Ils sont condamnés ; Augustin Carouble, 3 mois et 576 francs d'amende, César Roy Joseph Desplanque à la même peine. Quant à Van Commerbecke, il est acquitté.

Isabelle Vandercruyssen, à 6 mois de prison, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

François Timmermann, pour le même délit à 3 mois.

Mc COURANT.

Les **Pilules Lucas**, rafraîchissantes, laxatives et dépuratives composées de substances végétales sont souveraines contre les maladies du foie, les mauvaises digestions, les vents, les renvois, etc.

Les **Pilules Lucas** sont faciles à prendre, elles purifient le sang, débarrassent les humeurs et conviennent dans la plupart des maladies chroniques, rhumatismes, rhumes négligés, perte d'appétit, échauffement, faiblesse, paresse d'estomac et d'intestins. — 1 fr. 50 la boîte.

Dépôt à Lille : Pharmacie du Docteur Ozil, rue Esquermoise, 60 ; Panyan ; Dorbt et Cie, Cosme ; Pharmacie centrale Gobert et Gie. — Deroubaix, rue Pauvée. — A Tourcoing : Mm. Brunel, Vanneuville. — A Valenciennes : M. Sabin-Boulet. — A Fresnes, M. Berrioz, pharmacien. — A Maubeuge : M. Hiart, pharmacien. — A Douai, place Saint-Jacques, pharmacien. — De Bil, 19, rue de la Cour, à Hondschoote. — La Bassée : M. Cailez, pharmacien — Toutes pharmacies.

FAITS DIVERS

Un scandale parisien

Nous lisons dans le *XIXe Siècle* :

Mlle Blanche D... artiste lyrique, demeurant boulevard de Courcelles, recevait, il y a quelques jours, une carte-télégramme contenant ces quelques lignes :

« Ma toute belle.

« Viens me voir demain à cinq heures. Je t'attends avec la plus vive impatience.

« RENÉ ».

L'artiste lut et relut ces mots. Elle ne reconnut pas l'écriture de « René », mais sa douce étant « Quand même » elle se rendit chez lui.

A l'heure indiquée, elle était chez M. G... rue de la Pépinière.

Elle sonne. La domestique, une cauchoise, d'une corpulence vaste, s'empresse d'ouvrir « Ventrious ! mademoiselle, il y a du danger. » Qu'importe ! se pose l'artiste lyrique, jouissez-vous » Et, courageuse, elle pénétra dans le salon.

Là, une surprise l'attendait. Elle n'était pas *reçue par M. G... mais par une pluie de soufflets* que lui administra, d'une main vigoureuse, une jeune élégamment vêtue. En outre, Mlle Blanche fut jetée à la porte, malgré et fort mécontente, elle n'ait rien obtenu au parquet.

De l'enquête faite par le magistrat saisi de l'affaire, il résulte que l'auteur du guet-apens n'est autre que Mme Gaston, épouse divorcée de M. G. et qui depuis son divorce, s'était retirée chez ses parents, rue Marbeuf.

Dans le premier interrogatoire qu'elle a subi, Mme D... a avoué les faits. « *C'est moi, a-t-elle déclaré, qui ai envoyé à Mlle Blanche, que je savais être la maîtresse de mon ex-mari, une carte-télégramme. C'est moi qui l'ai frappée J'ai voulu me venger de la femme qui m'avait supplantée, car j'adore M. G... Il n'est plus mon mari, c'est vrai, à cause de M. Naquet et de sa loi ; mais personne ne peut m'empêcher de vouloir me « remarier » avec mon mari. »*

Des démarches ont été faites auprès de Mlle Blanche pour étouffer l'affaire, qui est le sujet de conversations multiples dans le quartier des *Champs-Elysées.*

S'agirait-il de Mlle Blanche Deschamps ?

A LA BATAILLE !

Son fier dessein n'est plus caché ;
Mauvais soldat empanaché,
Qui toujours veut hausser sa taille,
Boulanger, frère de Mandrin,
Prépare un sinistre pétrin...
A la bataille !

Lorsque plus d'un autre a fini
Sur le plateau de Champigny,
Il fait saigner sa pâle entaille, —
Charlatan qui traita jadis,
Les Parisiens en banditi !...
A la bataille !

A la bataille ! C'est nouveau,
Pour ce général sans cerveau
Que son Boulanger veut travailler,
Que de vouloir dompter Paris
Sans les poteaux des Satorys...
A la bataille !

La République ne veut pas
Que ce soldat la mette au pas,
Qu'il son rapprive il rogne et taille
Et qu'il coupe dans le hasard
Un manteau de petit César...
A la bataille !

A la bataille ! à corps perdu
Dans la mêlée, où ce vendu
Traite Ferry de gueux en valetaille
Prêt à lui lécher les talons !
Peuple, debout !... Paris, allons !
A la bataille !

MAXIME RUDE.

TRIBUNE PUBLIQUE

Nous recevons la lettre suivante :

Roubaix, le 16 janvier 1889.

Monsieur le Directeur de

l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Votre excellent journal publie une lettre d'un habitué du Grand-Théâtre dans laquelle il se plaint que la troupe de Gand ait donné une représentation au Grand Théâtre de Lille.

Cette lettre invoque le Directeur du théâtre de Gand, et pour s'en venger, elle convie les Roubaisiens à siffler les artistes.

On n'est pas plus illogique.

Les quelques artistes qui sont allés jouer à Lille, ont-ils rien perdu de leur talent ? Pourquoi les siffler.

Cet habitué dit que le directeur du Théâtre de Gand a commis une grande indélicatesse. Eu quoi ? N'est-il pas maître de sa troupe ; et n'est-il en contrat qui lui défende de jouer ailleurs qu'à Roubaix ? Non.

Alors, où est l'indélicatesse ?

Il me semble que cet habitué déplace absolument la question. Si quelqu'un avait le droit de se plaindre que la troupe de Gand fasse trop d'excursions, ce sont les Gantois, et non les Roubaisiens, car la troupe du Théâtre de Gand appartient aux Gantois, ce sont eux qui font choix du directeur, c'est devant eux que débutent les artistes, nous, à Roubaix nous sommes libre de n'aller au Théâtre si la troupe ne nous plaît pas.

Nous ne pouvons pas imposer à la Direction la résiliation de tel ou tel artiste.

Cela est si vrai que le Directeur du Grand-Théâtre de Gand est complètement étranger aux obligations imposées par la Ville de Roubaix à l'Hippodrome ; son nom ne figure même pas sur les délibérations du Conseil.

L'année dernière, la troupe de drame du Grand-Théâtre était venue au théâtre d'Armentières. Eh bien ! la troupe de Gand n'est pas plus la troupe de Roubaix, que celle de l'Hippodrome n'est celle d'Armentières.

Il serait tout aussi ridicule de la part des Roubaisiens de dire aux artistes de Gand « nous sifflerons notre tour » que ce qu'il serait ridicule de la part des Armentiérois de tenir le même langage en parlant des artistes de l'Hippodrome.

Agréez, Monsieur, le Directeur, l'assurance de ma considération distingué.

Un habitué du Théâtre

N. D. L. R. — Nous sommes absolument de l'avis de notre correspondant : On ne peut empêcher M. Voitus Vanhamme d'envoyer ses artistes soit à Lille, soit à Bruges où ils ont régulièrement où ail leurs, car nous ne croyons pas qu'il y ait au monde entier de cahier des charges de notre ville n'interdise à l'administration de l'Hippodrome de laisser jouer les artistes de grand opéra dans une autre ville que Roubaix.

Ce n'est qu'une lacune qu'on ferait bien de combler à la prochaine saison théâtrale.

Quant aux côté les Gantois ne sont pas satisfaits de la façon dont agit le directeur du Théâtre Royal de Gand.

Voici du reste, comment s'exprime notre sympathique confrère du *Journal de Gand.*

« Le don d'ubiquité. — Hier la troupe de M. A. Voitus Van Hamme donnait *Faust* à Bruges.

Les programmes annonçaient :

« Au deuxième acte : *Valse*, dansée par Mlles Maille, Toby, Driver, Rémé, Nelly, Rosa, Gabrielle, Ory, Carmen, Anna, Dufreux, Lacy, Sérraine »

Hier, encore, on donnait à Lille, l'*Africaine*, avec le concours, disent les affiches, de « Mme Laville-Fermiret, du théâtre royal (!!) de Gand ; M. Bohm, Mlle Bloch, du théâtre royal (!!) de Gand ; M. Lambert, du théâtre royal (toujours) de Gand.

« Au 3e acte, grande marche indienne, réglée par M. Holtzer, maître de ballet du théâtre royal de Gand, dansée par Mmes Maille, Toby, Driver, Dreyfus, Sorano et seize dames du corps de ballet.

Nous espérons que les charmantes ballerines qui ont dansé *à la fois* à Lille et à Bruges, auront aussi répété *Le Roi d'Ys*, à Gand, ainsi qu'il convient de le faire à la ville d'une première importante.

Bizarre ! bizarre !

Programmes des Théâtres-Concerts

GRAND-THÉATRE DE ROUBAIX (Direction de M. Alex.) — Bureaux à 7 h. 1/4. Rideau à 8 heures.

Jeudi 17 janvier, grande représentation extraordinaire.

LES AMOURS DU DIABLE

Opéra féerique en 4 actes et 9 tableaux. Paroles de M. de Saint-Georges. Musique d'Albert Grisar.

Grands ballets nouveaux ; décors, costumes et accessoires nouveaux.

Première tableau. Fête dans le Parc du Comte Frédéric ; 2e tableau, La Tour du Diable ; 3e tableau, Salle du Banquet ; 4e tableau, La Chapelle de l'Hermitage ; 5e tableau, Un Cimetière à minuit ; 6e tableau, Tuets, Grand Ballet ; 7e tableau, La Chambre de Goth ; 8e tableau, Le Palais de Beaubush ; 9e tableau, Apothéose. Mariage du Comte et de Lilia.

Changements à vue. Apparition, disparition, lumière électrique.

Avec le concours de MM. Trémouiet, Darmand, etc., etc., et de Mdles Bloch, Dongiade, Irma Thery, etc. — M. Holtzer mènera le rôle du Grand Visir.

Entre le 2e et le 3e et entre le 5e et 6e tableau, quinze minutes d'entr'acte.

Prix des places ordinaire.

Voitures pour Roubaix, Lannoy et Mouscron.

THÉATRE DE ROUBAIX. (Direction : Mme veuve Deschamps). — Bureaux à 7 h. 1/2. Rideau à 8 heures.

Jeudi 17 janvier, deuxième représentation de :

LA FILLE DE Mme ANGOT

Opéra-comique en 3 actes, de MM. Clairville, Siraudin et Koning, musique de M. Charles Lecocq.

Première acte, le Mariage interrompu, le Chansonnier réactionnaire ; 2e, les Conspirateurs, une fête chez Mlle Lange ; 3e, le bal de Calypso, les lettres, les poissardes.

L'ÉTINCELLE

Comédie en 1 acte, de la Comédie Française

Ordre. — 1° L'Etincelle ; 2° La fille de Mme Angot.

UN CONSEIL PAR JOUR

Si pour un deuil ou tout autre cause vous soyez obligé de renfermer vos gants pour un temps assez long, mettez-les dans un papier huilé, bien sèche ; de cette façon ils ne se pigueront pas. Les « blondes » ou autres dentelles de soie se conservent de la même manière.

Bonhomme FRANKLIN.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 16 janvier

Blanche Vuylsteker, rue Voltaire, 16. — Charlotte Heistens, rue Neuve-Cour Lefebvre, 4. — Jeanne Becque, rue Meyerbeer, 10. — Claire Tackin, rue de l'Alouette, 12. — Charles Hache, rue Beaumont, cour Lorand, 28. — Etienne Noël, rue de Lannoy, faubourg Desrez, 8. — Louis Nollet, rue des Guingettes, 110.

Décès

Marie Houdin, 15 jours, rue de la Potennerie, cour Lefebvre, 12. — Marie Barthelem, 22 ans, rue de Lille, impasse des Arts, 7. — Esther Leemans, 7 mois, rue Persin, 86. — Emile Dewilde, 6 mois, impasse Nachodonosor, 32. — Catherine Opdebeck, 37 ans, Hôtel-Dieu. — Marie Vanderzuppen, 9 ans, Hôtel-Dieu.

Mariages

Entre : Alphonse Delcul, garçon boulanger, et Clémence Despret, ménagère, Roubaix. — Jules Masquelier, 27 ans, cordonnier et Marie Lefebvre, 23 ans, sans profession, à Roubaix.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 12 janvier

Jean-Baptiste Ishaz, rue Neuve-de-Roubaix. — Victoria Mule, rue du Calvaire. — Maudeleine Lepers, rue Blanche-Porte. — Marthe Desmedt, rue Verte. — Louis Lambraye, rue de la Lainie.

Du 13

Amélia Hallot, sentier du Roncq. — Odilie Stalens, sentier du Cloquet. — Adèle Lorthiois, rue du Blanc-Seau. — Adrienne Grar, place Thiers. — Marie Dhondt, rue du Fin de la Guerre. — Eugénie Dubois, au Blanc-Seau.

Du 14

Louis Leclercq, rue de la Fendrerie. — Edouard Roussel, La Marlière. — Arthur Quanjiau, Blanc Seau. — Marie Dhondt, rue de Paris. — Gertrude Richardon, rue Blanche-Porte.

Décès du 13 janvier

Réné Picavet, 6 ans, Blanc-Seau.

Du 14

Victor Montagne, 12 ans, rue de l'Amidonnerie. — Reine Dessauvages, 9 mois, rue du Pré de la Baille. — Paul Grassy, 4 mois, rue de Renart. — Jules Dhaen, 2 jours, rue Neuve de Roubaix. — Benoit Ferret, 3 mois, aux Phalempins. — Léontine Flamend, 34 ans, rue des Orphelins. — Céline Vasryse, 2 ans, rue des Moulins Briques. — Adèle Leblanc, 60 ans, rue du Fitcon. — Léon Ege, 3 ans, rue des Cinq Voies.

ETAT-CIVIL DE WATRELOS

Du 12 au 16 janvier.

Naissances. — Camille Blanquart, Vieille-Place. — Emma Bellots, St-Liévin. — Hector David, Ballerie. — Hortense Maës, l'Abreuvoir. — Henri Dumortier, St-Liévin. — Marie Joveneaux, Beaulieu

Décès. — Jules Verlinde, 5 mois, Tourquet. — Marie Delbar, 20 ans, Vieille-Place. — Marie Dhaene, 19 jours, Tourquet. — Martin Legrand, 73 ans, Vieille-Place. — Brunon Gasteur, 49 ans, Hôpital.

Mariages. — Entre : Henri Delepaul, 20 ans, employé de commerce et Marie Huysedins, 22 ans, servante. — Alphonse Mangelle, 26 ans, tisserand, et Elise Dupont, 23 ans, tisserande.

Publications de mariages

Du 12 janvier

Entre : César Castelain, 59 ans, tisserand et Sophie Doutreloungne, 44 ans, tisserande. — Pierre Charbaut, 24 ans, tisserand et Maria Vandenberghe, 19 ans, tisserande. — Alphonse Lepoutre, 24 ans, tisserand et Julie Cornil, 22 ans, tisserande. — Henri Merlin, 22 ans, tisserand et Marie Wettebolle, 22 ans, peigneuse. — Emile Codron, 23 ans, tisserand et Marie Lambert, 21 ans, tisserande. — Alphonse Codron, 27 ans, tisserand et Odyle Hubau, 24 ans, bobineuse.

Bourses Commerciales et Agricoles

(Dépêches commerciales)

Marchés de Lille

du 16 janvier

	C. du jour	C. précéd.
Huile de Colza (Pb.)	...	72 —
Lin étranger (kil)	...	64 50 62 —
Huile épurée pour quinquet 78 fr. l'hect.		
Sucres. — Cote officielle. — Blanc, base n° 1, 111 50 à ... — Cote officielle. — 88 degrés, 37 50 à ... — Acquitts, 37. 75 à ...		
Alcools. — Cote officielle. 3/6 betterave disp., 37 50.		

Marché d'Orchies

du 14 janvier

BLÉ DE SEMENCE		AVOINE	
1re qualité	...	1re qualité	8 ...
2e —	...	2e —	... 7 50
3e —	...	3e —	... 7 ...
BLÉ GRIS		SEIGLE	
1re qualité	19 ...	1re qualité	11 50
2e —	17 ...	2e —	10 50
3e —	16 ...	3e —	...
BLÉ BLANC		Fèves	19 50 à 20 —
1re qualité	20 75	Colza	20 50 22 —
2e —	19 50	Lin	19 50 20 50
3e —	18 25	Chènevis	15 ... 16

Marchés de Paris

du 16 janvier

HUILE DE COLZA			
Courant	74 75	4 de mars	75 —
Février	74 75	4 de mai	75 50
4 de mars	73 —	RAFFINÉS (12 m.)	100 50
4 de mai	68 25	FARINES (12 m.)	
HUILE DE LIN		Courant	58 —
Courant	55 25	Février	58 40
Février	55 25	Mars-avril	59 —
4 de mars	55 25	4 de mars	58 75
4 de mai	55 25	Marque Corbeil	62 —
SUCRES BRUTS		BLÉS	
Courant	39 25	Courant	25 90
Février	39 25	Février	26 10
Mars-avril	39 50	4 de mars	26 50
4 de mai	41 75	4 de mai	26 70
SUCRES BLANCS		SEIGLES	
88 deg. disp.	36 —	Courant	14 75
SUCRES BLANCS		Février	15 —
Courant	39 —	Mars-avril	15 25
Février	39 25	4 de mars	15 50
SPIRITUEUX		SUCRES BLANCS n° 3	
Courant	39 25	Courant	39 —
Février	39 75	Février	39 25
Mars-avril	40 50	4 de mars	40 —
4 de mai	41 75	4 de mai	40 50
SUCRES BRUTS		Raffinés	108 50
88 deg. disp.	à 36 —		

Marchés du Havre

Havre, 16 Janvier

Cotons (à terme). — Calmes aux cotés. Vente 1500 balles.

Courant	64 7/8	Mars	64 50
Octobre	...	Avril	64 5/8
Novembre	...	Mai	64 7/8
Décembre	...	Juin	64 7/8
Janvier	...	Juillet	65 —
Février	64 50	Août	65 5/8

Cafés. — (à terme). — Calmes. Vente 3500 sacs.

Courant	92 50	Mars	93 —
Octobre	...	Avril	93 —
Novembre	...	Mai	93 —
Décembre	...	Juin	93 —
Janvier	...	Juillet	93 —
Février	92 50	Août	93 —

Cotonnades d'Anvers. — 16 janvier.

Cafés. — Marché baisse. — Soutien.

Cote officielle de 8 heures 1/2 :

Janv. 99 1/2. fév. 96 1/2 ; mars, 97 1/2 avril, 97 1/2. mai, 97 3/4. juin, 97 3/4 ; août, 97 3/4. sept.-oct.-nov.-déc., 98 1/4.

Ventes : 9.750 sacs.

Cafés Rio, — 93 ... pour tous les termes

Pétrole. — Marché calme. — Tendance lourde. — Prix en baisse.

Pétrole	Prix	Vendu
Disponibilités	18 3/8 à ...	18 3/8 ...
Janvier. . . .	18 1/4	18 1/4 ...
Février. . . .	18 1/4 à 18 1/4	18 1/4 ...
Mars	17 1/4	17 1/4 ...
3 premiers mois . .	17 ...	17 ...

Sucres — Marché faible.

Sucres : exportation

» transit (nouv. cond.)	N	24 1/2
» consommation	N	24 1/2
» février 1889	N	24 3/4
» 3 mois de mars	N	25 1/2

Cotons. — Amérique, janv. 6 1/2 ; fév. 6 1/2 ; mars. 63 1/2 ; avril, 63 1/2 ; mai, 63 1/2 ; juin ... 1/2

BOURSE DE LILLE

du 16 janvier 1889

Les derniers cours de toutes les valeurs cotées à la Bourse de Lille sont publiés tous les lundis.

RENTES (Villes et Départements)

On cote : Lille 1860, 107.25. — Département du Nord, 104.25.

CAISSES ET VALEURS DIVERSES

On cote : Crédit du Nord act. de 500 fr., 1.175 payés), 435.

ACTIONS

On cote : Anzin (100 fr. capital), 1.925 (actif), 2750. — Bruay, (P.-de-C.), ex c. n° 17, p. 3000 à (1.480 — Lens, n. 5000 act. 25.075. — Lievin, n. 2915 act., 4650.

FORGES ET HAUTS-FOURNEAUX

On cote : Biache St-Vaast, 2000 act. 3700.

COUPONS DÉTACHÉS

1er janvier. — Act. Caisse de Roubaix, 2.

Act. Caisse Plat, 25. — Act. Anizet, le 12, 40. — Act. Courrières, 275. — Act. Douchy, 25. Act. Lens, 175. — Act. Bruay réclamés du Nord, 5. — Act. Aciéries de France, 35.

3 janvier. — Act. *Comptoir d'escompte du Nord*, 7.50.

BOURSE DE BRUXELLES

du 16 janvier

Emp. 3 1/2 s.l.	101 70 a	Bruxelles 1888	92 25
— sér. II.	101 75	Non libérés	1883
— sér. III.	101 70	Ostende 4 p.c.	35 —
— 3.	98 70	— 3	25 —
— 2 1/2.	81 — A	— 1887	85 —
Amortis 4 1/2.	114 25 a	Tournai 1874	92 25
— 4.	105 75 A	— 1880	91 75
— 3.	94 — A	Gand... 1883	102 —
Cr. Foncier 4 1/2.	109 75 a	— 1884	95 —
— 4.	104 75	— 1885	95 75
— 3.	99 50	Liége... 1883	95 —
— 3 p.c. 1881.	111 87 a	— 1886	114 75
— 3 p.c. 1886.	108 50	— 1888	99 —
Anvers 1887	91 50 P	—	1874 97 —
Non libérés		—	1879 98 —

Bulletin Financier

Paris, 16 janvier.

La liquidation de quinzaine s'est opérée avec le procédé aujourd'hui si usité, facilement.

Les reports sont modérés et il n'y a du reste que bien de chose à reporter.

L'Italien se reporte à 15 et 16 c.

Le Suez à 2 fr. 50 et 3 fr. 50.

La Banque de Paris et la Société Générale à 1 fr. 25.

Sur le Panama, l'assemblée du 30 a trop mal situation qui a fait porter le départ de 4 fr. à 17 fr. Cela, du reste, ne tient pas à grand chose.

Voici à quelques cours les principales val sures dont il est question.

Suez à 2222.50.

Banque de Paris 937.50

Crédit Lyonnais 660.

Société générale 475.

Italien 95.60.

Panama 118.75.

Le 3 0/0 a repris de 82.87 à 82.92.

Le 4 1/2 et l'Amortissable sont à 104.75 et 85.60.

Le mouvement de reprise continue sur le Crédit Foncier qui clôture 1000 francs.

Très bonne tenue également des obligations foncières et communales.

Les autres valeurs de Crédit clôturent à peu de chose près de leurs cours de compensation.

L'Italien soutenu à 95.65.

La Turc est à 15.42.

Le Hongrois, à 85 1/4.

L'Egypte, à 426.

La Banque ottomane, à 541.25.

Le Suez clôture à 2221.50.

Ed liquidation le Panama fait 120.50.

Les obligations des Chemins Argentins sont en nouveau progrès à 463.75.

Celles 3.0/0 des Chemins Andalous donnent lieu à des affaires suivies à 307.

Imp du Journal *l'Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le Gérant : E. DUCARDIN

FEUILLETON DE *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing* 92

Nini Bellotte

LA

PETITE PARISIENNE

TROISIÈME PARTIE

NINA STELLA

Et comme il ignorait absolument où de meurait Mme de l'Etang, il se disait qu'il se trahirait en ne prenant pas la bonne direction.

Mais Le Large était resté dans sa loge, et les soldats du poste n'avaient garde de s'inquiéter du chemin qu'il prendrait.

Par prudence, cependant, il marcha lentement, en malade, jusqu'à l'angle de la prison, et ce ne fut que lorsqu'il se sentit hors de vue, à l'abri contreforts de la nouvelle église Notre-Dame de la Treille qui s'élève à cinquante mètres de la prison de la Madeleine qu'il crut pouvoir hâter le pas.

La nuit tombait. Il se débarrassa de la mentonnière et de la feuille de ouate, qui devait attirer l'attention, et gagna les faubourg de la ville du côté de Paris.

— Si l'on s'aperçoit de ma fuite, se dit il, c'est sur la route de Belgique qu'on me cherchera tout d'abord.

A ce moment la pensée de la déconvenue de l'abbé quand il se réveillerait le fit sourire.

— Je ne puis pourtant lui garder sa soutane et sa douillette. L'excellent homme m'en ferait volontiers le sacrifice, car c'est un cœur d'or... mais il n'est pas riche, son traitement est maigre et de longtemps il ne pourrait remonter sa garde robe... Je trouverai un moyen de lui faire tenir tout cela... oui... mais alors il me faut d'autres vêtements.

Il était au faubourg de Fives Lille. Les boutiques s'éclairaient. A quelques pas, il aperçut une sorte de Halle aux habits, un magasin sans vitrail avec des deux ques de toute espèce pendues du haut en bas de la devanture et couvrant toutes les parois intérieures. On se fut crru au Temple.

Mais de l'argent.

Il y en avait peut-être dans les poches l'abbé, mais à celui-là il était bien résolu à ne pas toucher.

Heureusement qu'en se tatant, il s'aperçut que sous la soutane il avait gardé son gilet de prisonnier dans la précipitation qu'il avait mise à s'habiller.

Et dans la gousset du gilet, il devait y avoir, il y avait toujours, — il vérifia la chose, — une somme de trente francs que e greffier lui avait remise comme indemnité de travail du dernier mois.

C'était contraire aux règlements, mais avec lui, à cause des services qu'il rendait, on n'agissait pas avec rigueur.

Il pouvait donc entrer à la friperie sans crainte de rester en affront.

Là, il choisit, — c'était, annonça t il au marchand, une personne charitable qui l'avait chargé de faire un achat pour une bonne œuvre, — il choisit un gilet de tricot, une blouse solide, une culotte de velours, des guêtres et une casquette, et se fit emparqueter le tout avec soin dans une enveloppe de toile.

Il y en avait bien là, ma foi, pour dix-huit francs.

Le marchand, très obséquieux, recommandant sa maison à M. l'abbé pour des charités postérieures, vantant le choix de ses articles, voulait à toute force faire peser le paquet à domicile.

Sandrin, comme on pense bien, refusa net et s'en tira en déclarant qu'il ne fallait pas insister. Il avait promis à la personne de ne pas dévoiler son incognito. Il se chargerait, en conséquence, de porter lui même ces divers objets.

En s'emparant du paquet d'un air qui n'admettait pas de réplique, il sortit, déjà inquiet de cette longue pose.

Mais au dehors rien ne confirma ses craintes... les rues se vidaient, les boutiques se fermaient.

Il était d'ailleurs assez probable qu'à la Madeleine on ne s'était encore aperçu de rien.

Néanmoins il hâta le pas dès qu'il fut hors de la vue du fripier, et, en moins d'un quart d'heure, il avait gagné la campagne.

La nuit était assez claire et la lune déjà haute à l'horizon. Sur la route de Seclin, il avisa un bouquet de bois isolé au milieu d'un champ de betteraves.

Personne sur la route, personne dans les terres. De maisons, il n'y en avait qu'à deux kilomètres. Il se glissa en rampant à travers les sillons et atteignit le petit lot d'acacias et de pommiers sans encombre.

Il était bien seul, à l'abri, et ne pouvait être surpris. Il respira.

Et procéda tranquillement à son nouvel avator.

L'abbé fit place au paysan flamand.

Puis il plia soigneusement les habits de M. Magloire et, à l'aide de l'enveloppe qui avait contenu la blouse, le tricot, la culotte et le reste de son costume, il fit, des ficelles et tranquillement sur nes pas et le prendrai la route de Paris.

Par malheur, il ne connaissait guère le pays, mais les plaques kilométriques aidant, il devait s'en tirer.

Il s'orienta.

Pour se rapprocher de la frontière, il n'y avait qu'à contourner Lille et à gagner Lannoy ou Leers, d'où pouvait se faire l'envoi à l'abbé Magloire.

Lannoy n'est qu'à douze kilomètres de Lille... quatre lieues. Il pourrait facilement le franchir dans la nuit, à la condition de marcher hardiment, sans crainte des mauvaises rencontres.

Et si la disparition n'était constatée qu'après le réveil de l'abbé, au matin, avant qu'on ne l'eût rejoint il aurait le temps de faire un crochet par delà la frontière et de rentrer en France par Baisieux ou Cysoing.

Après cela, la route de Paris lui était ouverte.

Personne ne songerait à l'y poursuivre.

Armand une fois sa résolution prise se mit en marche pour l'exécuter.

Il réussit d'abord toute la première partie de son plan. A six heures du matin, il était à Lannoy, trouvait déjà ouvert, sur la place d'Armes, le bureau des Messageries, et y faisait inscrire, moyennant 85 centimes, son envoi à l'abbé Magloire.

Puis il sortait par la porte du vieux château, après avoir acheté une miche de pain et un couteau, et, la miche de pain sous le bras, le couteau enfoncé dedans, il passait fièrement devant le poste des douaniers belges et français en fumant sa *pipe, en homme paisible qui a la conscience nette.*

Une fois sur le territoire belge, il pouvait narguer les gendarmes. L'estomac fort creuse, autant par l'émotion que par la fatigue, il fit une halte dans une auberge du bourg flamand qui fait face à Templeuve et arrosa de faro un plat de bœuf aux choux bien fait pour lui redonner de nouvelles forces.

Deux heures après, il rentrait en France par la rampe de Baisieux, gagnait Cysoing et se jetait dans la traverse pour rejoindre la route d'Arras et par conséquent de Paris.

Le ciel l'avait favorisé. Pendant cesvingt quatre heures, il n'avait pas aperçu l'ombre d'un gendarme.

Il s'en félicitait déjà... quand, par une sorte de dérision du sort, il aperçut à deux cents mètres de lui, sur la route de Seclin qu'il allait atteindre, deux tricornes immobiles et paraissant sur veiller l'entrée du bourg.

Sous chaqun des tricornes il y avait, comme bien vous pensez, un gendarme, et entre les jambes de chaque gendarme un gros poulet d'Inde, — *vulgo*, — un cheval.

Armand se trouvait alors à un angle du chemin. Les gendarmes lui tournaient le dos et ne l'avaient pas vu.

Peut-être le plus sage eût-il été de continuer brusquement sa route et de passer entre Pandore et son brigadier avec la tranquillité d'une âme pure.

Mais à ce moment, il se défia de lui même et crut prudent de rentrer sous bois et d'attendre que cette